Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 027-212704282-20261023-DCM_2026_88-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT EURE

VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2026-88

Tarifs des entrées au cinéma Le Viking à compter du 1er janvier 2027

Date de la séance : 20 octobre 2026 Date de convocation : 13 octobre 2026 Nombre de conseillers en exercice : 27 Membres présents : 21 Nombre de votants : 25	Adopté à l'unanimité

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Anita LE MERRER, M. Edouard DETAILLE, Mme Isabelle AMEYE, Maire adjoints ; M. Jean LEFEBVRE, M. Pierrick BOURDIN, Mme Christine FOSSARD, M. Éric PETIT, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, Mme Marilyn CHAPELLE, Mme Marie HEUGHEBAERT, Mme Caroline BLAIN, M. Loïc CABOT, M. Benjamin MAUGY, M. Tony FIQUET, Mme Carole ANCEL, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absents ayant donné pouvoir :
Mme Claire LAPOIRIE pouvoir à Mme Marie-Noëlle CHEVALIER
M. Gilles BARBIER pouvoir à Mme Isabelle AMEYE
M. Gérald SEURON pouvoir à M. Arnaud CHEUX
Mme Laure BÉNARD pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN

Absente excusée : Mme Martine BAARS

Absent : M. Ludovic RENAULT

Secrétaire de séance : Mme Caroline BLAIN.

La présente délibération ne vise pas à modifier les tarifs du cinéma. La grille tarifaire votée en 2025 est toujours d'actualité : aucune baisse ni augmentation des prix n'est souhaitée.
Le cinéma et la municipalité souhaitent ajouter des tarifs exceptionnels afin de pouvoir s'adapter plus facilement aux différents événements que l'exploitant réussit à programmer chaque année (avant-premières, duplex, etc.).
D'autre part, certaines dénominations ont été simplifiées pour une meilleure compréhension pour les usagers.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération DCM-2025-01 du 20/01/2025 portant modification des tarifs du cinéma « Le Viking » ;
Considérant qu'il convient de présenter une grille tarifaire adaptée aux différents événements proposés, avec une meilleure lisibilité et compréhension pour le public ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- décide de modifier les tarifs du cinéma « Le Viking », comme suit :

Dénominations	Tarifs	
Tarif Plein	7,00 €	
Tarif réduit*	6,00 €	*Tarif réduit : personnes en situation de handicap, séniors + de 65 ans, demandeurs d'emploi
Tarif étudiant**	5,00 €	**Tarif étudiant : moins de 16 ans, lycéens, apprentis
Carte 5 entrées	30,00 €	
Carte 10 entrées	55,00 €	
Tarif Comité d'entreprise	5,00 €	
Tarif ciné sénior	4,50 €	
Tarif plein - Connaissance du monde	7,00 €	
Tarif réduit - Connaissance du monde***	6,00 €	***Tarif réduit connaissance du monde : personnes en situation de handicap, séniors + de 65 ans, demandeurs d'emploi

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 027-212704282-20261023-DCM_2026_88-DE

Dénominations	Tarifs
Tarif groupes court métrage (<1h00)	3,00 €
Tarif scolaires court métrage (<1h00)	3,00 €
Tarif groupes longs métrages (>1h00)	4,00 €
Tarif scolaires longs métrages (>1h00)	4,00 €
Dispositif « Lycéens au cinéma »	3,00 €
Dispositif « Collège au cinéma »	2,80 €
Opération « École et cinéma »	2,50 €
Pass 5 places Festival du Cinéma d'Animation	20,00 €
Chèque cadeau	5,00 €
Opération « mini-prix »	3,00 €
Opération « tarif privilégié »	4,00 €
Opération « tarif promotionnel »	5,00 €
Opération « événement exceptionnel »	6,00 €

Les groupes peuvent être des associations, du périscolaire...

Le Neubourg fait son cinéma, Le Printemps du cinéma, La Fête du cinéma, La Fête du cinéma Normand, etc.

- indique que ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2027 et seront maintenus jusqu'à leur modification par le Conseil Municipal.

Fait à LE NEUBOURG, le 23 octobre 2026,

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN

La secrétaire,
Caroline BLAIN

MAIRIE LE NEUBOURG (EURE) 27110